

CRÉTEIL
un *Jardin* grandeur
nature



L'accueil du jury national du CNVVF est un événement important qui mobilise tous les services impliqués dans la gestion et l'embellissement du cadre de vie, en intégrant les services écosystémiques de la nature.

La précédente visite avait eu lieu en septembre 2019, il y a donc près de trois ans, mais surtout quelques mois avant que nous ne rentrions dans une crise sanitaire qui a profondément affecté nos relations, bouleversé nos convictions et certitudes, nous invitant à une véritable introspection sur nos modes de vie.

L'opuscule présenté ici s'inscrit dans ce qui apparaît être la sortie de cette crise, dans l'espoir naturellement qu'elle ne se ravive pas à la défaveur d'un nouveau variant et d'une cinétique de contamination dont on connaît désormais mieux les ressorts...

Cette pandémie et ses conséquences auront jeté une lumière crue sur tous les dysfonctionnements qui affectent notre société : crise de la biodiversité, pollutions, mode de développement destructeur de l'environnement, mode d'alimentation dégradé entraînant des problèmes de santé, modes de vie et de déplacement trop sédentaires... autant de facteurs à la racine de la crise sanitaire. Si cette période a plongé chacun d'entre nous dans une forme d'effroi, distendu les liens sociaux et créé de vives tensions, elle a aussi su générer parfois de vives solidarités et montrer la voie d'un autre modèle de développement, en plaçant au cœur des actions de profondes valeurs humanistes et l'exigence d'un lien fort et respectueux avec la nature.

C'est autour de cette double conviction que nous avons souhaité bâtir ce livret qui s'articule en trois parties, chacune représentant une période, pour mettre en exergue ce qui nous semble fondamental et que l'on appelle le sens de l'action...



ÉDITO

Créteil s'efforce depuis des années d'embellir le cadre de vie de ses habitants, et d'inviter la nature dans la ville. Notre désir n'est pas seulement d'offrir des espaces fleuris et des beaux paysages naturels, mais aussi d'encourager la biodiversité et la création d'écosystèmes complets et durables. Cela inclut les nombreuses espèces d'insectes qui ont des rôles cruciaux, de la pollinisation au nettoyage et à la fertilisation des sols, présents car nous n'utilisons pas de pesticides.

Nous avons des massifs fleuris conçus et réalisés par nos équipes de jardiniers, mais aussi des « prairies naturelles » plus sauvages, des ruches, des nichoirs pour oiseaux, et près d'une centaine d'espèces d'arbres choisis en partie pour leur apport à la biodiversité, leur utilité pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères.

Nos nombreux jardins familiaux ont aussi un rôle social important, en amenant les habitants vers la nature dans une démarche collaborative qui crée des liens sociaux et générationnels, et s'inscrit dans la tradition maraîchère de Créteil.

Cette approche globale, qui considère la végétalisation comme un élément d'un écosystème plus large, correspond aux priorités

Laurent Cathala
Maire de Créteil



écologiques et de développement durable défendues de longue date par la ville de Créteil. Nous avons été et restons encore en pointe sur les sujets liés aux préoccupations environnementales, de notre gestion de l'eau et des déchets à notre soutien aux énergies renouvelables et aux alternatives aux hydrocarbures, comme les moteurs électriques ou à hydrogène.

Le label des villes et villages fleuris est cher à notre cœur depuis que nous avons obtenu pour la première fois les « quatre fleurs » en 1984. Celui-ci vient non seulement de nous être renouvelé, mais la Ville de Créteil a également obtenu le prix spécial de la stratégie d'aménagement paysager. C'est une reconnaissance importante de notre patrimoine végétal et de nos efforts pour embellir le cadre de vie des Cristoliennes et Cristoliens, dont c'est l'occasion de mettre en valeur la qualité loin des préjugés sur la banlieue.

Au nom de tous les agents du service des Parcs et Jardins de la ville de Créteil, je suis heureux de vous présenter leur travail au quotidien pour un cadre de vie toujours plus beau, plus agréable, bénéfique à la santé, au moral et au lien social, tout en respectant l'environnement et la biodiversité.

UN HÉRITAGE RICHE ET VISIONNAIRE

*« Une capitale départementale
conçue comme un grand jardin »*

À l'heure où l'urgence écologique pousse de nombreuses communes à considérer la notion de nature en ville comme un objectif prioritaire, en tant d'accorder une place plus importante au végétal par tous les moyens dans une urbanisation en constante densification, Créteil se distingue de part une conception étonnante et inédite.





« Le paysage évolue et,
avec lui, ceux qui l'imaginent,
le créent, le sauvegardent... »

Pour expliciter le sens de nos actions, il faut d'abord connaître notre patrimoine, vivant et immatériel, en comprendre la valeur, appréhender la responsabilité qui est la nôtre de le gérer, le renouveler, le faire évoluer pour répondre aux attentes des usagers et aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Lorsque l'on parle de patrimoine à Créteil, on pense immédiatement à l'architecture des années 1970, dont la ville est le fleuron. À ce sujet, il faut absolument suivre les remarquables visites du CAUE du Val-de-Marne pour découvrir la qualité de ces projets urbains, conçus pour plusieurs d'entre eux par de grands architectes Prix de Rome, dont Gérard Grandval est peut-être le plus emblématique, avec les fameux immeubles-choux de Créteil dont les balcons sont en forme de pétales de fleurs. Sans doute fallait-il voir dans ce geste architectural l'annonce de la création d'un patrimoine vert important, mais également du développement d'une très grande tradition horticole qui conduit la ville à s'inscrire dès 1967 dans le label des villes et villages fleuris.



On ne peut évoquer cette période sans parler de Roger Courtin, qui démarra à la Ville en 1955 en qualité de cantonnier rural, puis de jardinier horticulteur en 1956, et qui fut ensuite chargé de créer le service des Parcs et Jardins. Il est véritablement l'artisan de la mise en place de cette direction, qui, d'une dizaine d'agents à l'origine, en compte aujourd'hui plus de 200.

Diplômé « 4 branches » en Horticulture générale en 1950, il fut un grand directeur, manager, pédagogue. Il aime écrire et donne des conférences dont le texte de l'une d'entre elles, dans les années 1980, explicite le métier de directeur :

« Le paysage évolue et, avec lui, ceux qui l'imaginent, le créent, le sauvegardent : une raison suffisante pour s'intéresser à eux et à leur métier, souvent difficile, mais source également de nombreuses satisfactions. Année après année, l'on peut avec de l'ingéniosité et de la persévérance obtenir des résultats valorisants.

Le métier de directeur d'un service d'espaces verts municipaux, c'est très simple ! Il a pour charge essentielle de doter la ville d'un environnement végétal, social et ludique. Il doit sauvegarder le patrimoine existant, réaliser de nouveaux espaces verts, les faire vivre, les entretenir et les animer. C'est à la fois un travail aux multiples facettes et un travail de coordination. »

Roger Courtin
créateur du service
des Parcs et Jardins



LES ESPACES VERTS : UNE DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

Il évoque ensuite les évolutions des espaces verts et du métier : « En effectuant un retour rapide en arrière, ce qui frappe plus que l'évolution de notre métier, c'est l'évolution des espaces verts proprement dits. Auparavant, ils n'avaient qu'une fonction ornementale, et puis, petit à petit, les citoyens ont réclamé un environnement de qualité qui soit à la fois fonctionnel, utilisable et non plus uniquement contemplatif. L'aspect social de l'espace vert s'est développé. La société a changé et les espaces verts aussi. Ce sont dorénavant des lieux d'échanges, de rencontres, de jeux, de convivialité. Et tout cela est gratuit ! L'espace vert est aussi devenu un espace sportif. On va y faire son jogging. Il est également devenu un lieu pédagogique : les enfants des villes peuvent y découvrir des plantes et parfois même des animaux. C'est là un rôle que nous considérons comme très important. »

Pour évoquer cette période, nous nous sommes rendus dans deux maisons de retraite cristoliennes : les résidences Franceschi et Marivaux. Plus de deux cents ans séparent les deux hommes qui ont prêté leur nom à ces établissements. Le second, que l'on connaît bien, fut écrivain et homme de théâtre, mais aussi journaliste dans une société du 18^e siècle en pleine transformation, auteur de comédies sociales sur la liberté, l'égalité, la situation des femmes, les relations humaines... Le premier, sans doute moins connu, fut maire d'Alfortville de 1965 à 1988, année de sa disparition. Proche de François Mitterrand, lors de la présidence duquel il fut secrétaire d'État chargé des retraités et des personnes âgées, puis de la Sécurité publique, il occupa également les fonctions de conseiller général du Val-de-Marne et de député en 1986. C'est donc à cette grande figure de la politique val-de-marnaise que cette maison rend hommage.

Située rue des Écoles, dans le centre ancien de Créteil, sur les hauteurs des bords de Marne, la résidence Franceschi accueille précisément 63 résidents, dont Monique Hoste qui s'est entretenue avec nous.



Monique Hoste
résidente

Témoignage de 81 ans d'histoire locale

« J'ai 81 ans. Je suis née à Créteil le 11 novembre 1940 en pleine guerre, à l'hôpital intercommunal, sous les bombes. J'ai toujours vécu à Créteil et j'ai vu l'évolution des espaces verts. Depuis toujours, la nature a une place considérable dans notre ville. C'est très important pour moi.

Aujourd'hui, les plantations ont changé, il y a moins de fleurs. Je pense que c'est dû au changement climatique. Les graminées et les plantes du sud sont implantées dans le paysage urbain et je trouve qu'il est normal de s'adapter au climat. J'apprécie beaucoup la simplicité de la nouvelle implantation le long de l'avenue du Général de Gaulle. Les jardiniers font un travail remarquable.

Je fréquente les bords de Marne depuis mon enfance. Autrefois, les fermes et les guinguettes longeaient la Marne. Nous faisons des pique-niques et des baignades en famille. Je jouais aussi au parc Dupeyroux... la végétation y était plus dense, presque une forêt. Mes grands-parents possédaient des terrains sur la rue des Mèches. Aujourd'hui, j'aime flâner autour du lac, mais surtout au bord de la Marne. »

Rue Marivaux, c'est dans la résidence du même nom que nous avons rencontré quelques résidents. La structure est située dans le quartier Montaigut, au cœur du Créteil des années 70, à proximité de la magnifique cathédrale dont le premier édifice fut dessiné par l'architecte Charles-Gustave Stoskopf et érigé en 1966, avant d'être détruit en 2013 pour permettre sa reconstruction et son agrandissement. La cathédrale est désormais plus accueillante, plus lumineuse et plus visible, avec un clocher s'élevant à 25 mètres de hauteur. La nef est formée d'une coque en bois symbolisant deux mains en prière, constituée de deux coupes où la lumière trouve une place importante.

Chantal Minisini
résidente



Premier prix au concours des balcons fleuris

« Je suis arrivée à Créteil il y a 35 ans. J'ai habité dans les quartiers du canal, aux Coteaux du Sud, à la Pointe-du-Lac, et aujourd'hui au Montaigut. Je pense connaître tous les quartiers de Créteil. J'apprécie chaque quartier de Créteil pour sa personnalité et son caractère. On y retrouve de l'eau et des espaces verts un peu partout.

Je vais à la rencontre des jardiniers pour échanger et demander des conseils. J'ai d'ailleurs remporté un premier prix au concours des balcons fleuris. Je suis attentive au changement climatique : j'arrose mes fleurs avec l'eau de mes légumes.

Dans mon secteur, j'apprécie spécialement le mail des Mèches qui dégage une énergie positive. Chaque saison offre un paysage différent, et j'y amène bien volontiers mes amis. Nous avons une chance extraordinaire de pouvoir flâner entre le lac et les bords de Marne. Ce que je déplore, c'est l'incivilité de certaines personnes qui ne respectent pas le travail des jardiniers. »

Suzanne Chambroy
résidente



Créteil, une ville où l'on se sent bien

« Je suis arrivée à Créteil en 1972 pour le travail et j'ai fait le choix de rester pour ma retraite parce que je m'y sens bien. Je suis venue habiter à la Lévière en 1977. J'étais donc là lors de la plantation des arbres dans mon quartier, et je les ai vu grandir. J'ai l'habitude de me promener au lac pour voir les oiseaux, les poissons et les espaces verts.

Je tenais à remercier les jardiniers pour leur courage. J'apprécie le chemin qui va de l'hôpital Chenevier au conservatoire, toujours différent selon les saisons, notamment au printemps. Les essences de jasmin et de chèvrefeuille donnent l'illusion d'un chemin de campagne, c'est très agréable ! »

Thérèse Esneault
résidente



L'importance de la nature en ville

« Malgré mon autonomie, je ne pouvais plus rester seule. Je me suis donc rapprochée de ma fille en venant à Créteil il y a 2 ans. Je n'ai pas suivi l'évolution des espaces verts de la ville, mais j'apprécie énormément mon cadre actuel, qui est toujours fleuri grâce au sérieux des jardiniers. C'est un plaisir de regarder les arbres au printemps, les massifs de fleurs et d'écouter les oiseaux. Pour moi, la nature en milieu urbain est très importante, et même vitale. J'apprécie autant les bords de Marne que le lac, où j'aime faire de longues promenades. »



« Ces témoignages attestent de la construction d'une ville où il fait bon vivre, au sein de quartiers verts et arborés, où la place de l'eau est très importante. »

Peu de mots suffisent parfois pour exprimer l'importance des choses. Ces témoignages, certes synthétiques, mais sincères, nous permettent de comprendre notre responsabilité en tant que gestionnaires, mais également observateurs des usages et de leurs évolutions.

Ils illustrent fortement le sens de l'action publique au travers de finalités pour le bien commun et le vivre ensemble, de valeurs fondatrices fortes et des responsabilités de réponse aux enjeux sociaux et environnementaux. De plus, ils attestent de la construction d'une ville où il fait bon vivre, au sein de quartiers verts et arborés, où la place de l'eau est très importante.

Ce patrimoine vert et bleu – qu'il nous revient aujourd'hui de gérer, de faire vivre, et d'adapter pour répondre à de nouveaux enjeux – s'est construit et développé sur la base d'une approche véritablement visionnaire et par le biais d'une volonté politique forte et constante. Ainsi, au cœur de la conception du Créteil moderne, on trouve l'idée d'une ville verte où les quartiers s'inscrivent dans des matrices végétales qui apparaissent comme autant de parcs urbains, ouverts et connectés au travers d'un réseau d'infrastructures douces.



EN HARMONIE AVEC LE MOMENT PRÉSENT

« Gérer le patrimoine végétal, c'est disposer d'un bouquet d'actions pour faire fleurir le lien social. »

Ville-préfecture de près de 100 000 habitants, Créteil est une commune particulièrement dynamique dont l'attractivité ne cesse de croître.

À proximité de Paris et au cœur d'un riche réseau d'infrastructures de transport et de déplacement, elle occupe une position stratégique et dispose d'une multitude d'équipements de qualité. Ces deux facteurs représentent de véritables atouts qui incitent de nombreuses entreprises et de plus en plus de particuliers à choisir de s'installer à Créteil. La qualité du cadre de vie n'y est naturellement pas étrangère, et contribue largement à cet attrait.

Avec plus de 200 hectares d'espaces verts (18% de la superficie de la ville), un patrimoine arboré de plus de 26 000 arbres, un lac de 40 hectares, la présence de la Marne bordant un cinquième des limites de la municipalité et de très nombreux bassins et fontaines, la commune est résolument verte, mais également fleurie.



« Créteil est particulièrement fière d'afficher les 4 fleurs qu'elle détient sans discontinuité depuis 1984. »

C'est en 1967 que Créteil s'est engagée pour la première fois dans le label des villes et villages fleuris, bien connu des Français qui, à la faveur de leurs déplacements touristiques sur le territoire national, n'ont pu échapper à la vue des panneaux du CNVVF (Comité national des villes et villages fleuris) en entrée de ville. Créteil est particulièrement fière d'afficher les 4 fleurs qu'elle détient sans discontinuité depuis 1984.

C'est donc une histoire ancienne qui lie la commune à ce comité et à ce label qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, tenant compte de la protection de l'environnement, et de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Et l'une et l'autre ont évolué ensemble pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, la municipalité en adaptant ses modalités de fleurissement, le label en adaptant son référentiel.



L'ART DE FLEURIR ET PLANTER LOCALEMENT

La démarche de fleurissement actuellement déployée au sein de la direction des Parcs et Jardins s'appuie sur la production horticole assurée au niveau du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

En effet, si la production était communale en 1967, elle a depuis suivi les évolutions institutionnelles et administratives, devenant d'abord communautaire lorsqu'Alfortville, Limeil-Brévannes et Créteil se regroupèrent en 2001 pour former la communauté d'agglomération Plaine centrale du Val-de-Marne, puis territoriale en 2016, à la création du GPSEA.

Un complexe horticole à la pointe

Inauguré en octobre 2006, le centre de productions horticoles, situé à Mandres-les-Roses, allie technologie et respect de l'environnement. Il rassemble 14 000 m² de serres modernes et performantes ainsi que plus de 60 000 m² de cultures de plein champ.

En 2021, pour l'ensemble des massifs de la ville, tous quartiers confondus, ce sont 84 800 bulbes pour le fleurissement bisannuel, 28 560 bulbes à naturaliser, 139 000 plantes pour le fleurissement printanier, 138 000 plantes pour le fleurissement estival, 3 750 chrysanthèmes, 11 200 plantes vivaces et 2 100 arbustes qui ont été produits et livrés.



Eric Stremler
Directeur du centre de productions
horticoles pour GPSEA



ENTRETIEN AVEC ERIC STREMLER

« Le centre horticole produit et fournit les végétaux aux collectivités du territoire de Grand Paris Sud-Est Avenir. Constitué de serres sur environ 16 000 m², il produit selon les années 325 000 plantes annuelles, 275 000 plantes bisannuelles et 6 000 chrysanthèmes, pour 70 % d'entre elles à partir de graines.

Outre la notion de circuit court, le centre est certifié Plante bleue niveau I, et concourt pour le niveau II dès 2022. Par ailleurs, dès sa création en 2006, son mode de production a été respectueux de l'environnement. Afin d'éviter les déchets plastiques, les productions sont faites dans des plaques thermoformées réutilisables. La gestion du climat et de la ferti-irrigation est optimisée grâce à des logiciels métiers spécifiques. Quant aux déchets organiques, ils sont compostés et épandus dans les parcelles de la pépinière, qui produit environ 60 000 plantes vivaces par an et plusieurs milliers d'arbustes.

En complément, des actions pédagogiques à destination de tous les types de publics sont proposées sur simple demande. Pour cela, l'offre permet aussi la découverte du monde des abeilles via un rucher et les cultures potagères sous tunnel ou en pleine-terre. Enfin, les liens étroits entretenus avec les villes partenaires conduisent le centre de productions dans une volonté d'amélioration continue afin de permettre aux jardiniers des communes de proposer un cadre de vie varié et verdoyant aux habitants. »



À CHAQUE ESPACE SON FLEURISSEMENT

Il convient aussi de saluer le travail de toutes les équipes à pied d'œuvre pour composer rapidement les massifs dans les différents secteurs de la ville dès la livraison.

En 2017, une nouvelle stratégie de végétalisation en trois axes a été mise au point :

L'AXE 1 concerne les voies structurantes de la commune, sur lesquelles s'impose une réflexion coordonnée, les diverses institutions qui accueillent des flux importants et les entrées de ville.

L'AXE 2 porte sur les voiries secondaires et le fleurissement de quartier, où les compositions s'appuyant sur

une structure pérenne de plantes arbustives, vivaces et graminées sont privilégiées. Car l'heure n'est plus au tout horticole ! Il est aujourd'hui question d'un fleurissement plus durable, et c'est désormais autour d'un équilibre entre le saisonnier – assorti d'une dimension événementielle – et le pérenne que les services fondent leur approche, dans le respect des orientations politiques générales.

L'AXE 3 enfin développe un fleurissement alternatif et écologique, notamment les prairies fleuries, les massifs pérennes et les plantations mécanisées de bulbes.





Jean-Luc Richevaux
responsable du fleurissement

ENTRETIEN AVEC JEAN-LUC RICHEVAUX

Le sujet du fleurissement est à ce point important pour la Ville qu'elle consacre entièrement un poste à la coordination du travail dans les équipes et à l'interface avec la production territoriale, une responsabilité qui incombe depuis quelques mois à Jean-Luc Richevaux.

« Le droit au beau pour tous, et par conséquent la place du fleurissement de nos quartiers, est une priorité majeure à Créteil, ville réputée pour son cadre de vie agréable. Au sein de la direction des Parcs et Jardins, le poste que j'occupe est consacré à la coordination, à savoir assurer le travail en équipe, mais également l'interface avec la production territoriale.

Je suis avant tout jardinier par passion. J'ai été responsable d'équipes dans différents secteurs géographiques de la commune. Le fleurissement, pour moi, c'est créer de l'émotion, de la couleur, susciter la curiosité et apporter du bien-être au quotidien.

Cette passion pour le végétal, je m'attache à la transmettre aux collègues du service à travers une formation dédiée et un nouveau support numérique, un catalogue de plantes interactif, qui permettent aux uns et aux autres de gagner en compétence et d'accéder aux nombreuses connaissances nécessaires pour faire les bons choix, les bonnes associations. L'enjeu est aussi de bien entretenir : il ne suffit pas de planter, il faut ensuite soigner son massif, l'accompagner dans le temps.

J'ai le plaisir de constater que les agents sont très motivés pour assister aux formations. Mobilisées dans le projet de direction, les équipes doivent aussi intégrer les enjeux climatiques, la nécessaire préservation de la ressource en eau et le plus grand respect de l'environnement, bannissant bien avant que la loi ne l'exige les produits phytopharmaceutiques de synthèse. Tout ceci est fait au profit de l'ensemble des Cristoliennes et des Cristoliens, qui bénéficient de scènes paysagères diversifiées au travers de différentes modalités de fleurissement. »



DES VERTUS DE L'ARBRE EN MILIEU URBAIN

Si Créteil est bien connue pour sa tradition du fleurissement, l'importance qu'elle apporte à l'arbre n'en est pas moindre. La Ville en a pris l'entière mesure bien avant que cette question prenne l'acuité qu'elle connaît aujourd'hui.

Les services rendus par les arbres sont multiples

Ils sont en premier lieu des capteurs majeurs de carbone, en absorbant le CO₂ par les stomates situés sur la face inférieure des feuilles. Le carbone ainsi capté reste emprisonné dans les racines, le tronc et les branches, créant la matière organique essentielle à leur croissance. L'oxygène, quant à lui, est rejeté dans l'atmosphère.

Mais dans un contexte désormais avéré de dérèglement climatique, l'arbre apparaît en ville résolument comme notre meilleur ami ! Véritable ventilateur, il permet en effet de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain et atténue ainsi les effets du changement climatique. La température dans une rue plantée est inférieure de 2 à 3 degrés par rapport à une rue non plantée. Il est également un support important de biodiversité, participe à la régulation du régime des eaux et joue un rôle dans le maintien de la structure des sols.





UN HAUT NIVEAU DE COMPÉTENCES

Face à de tels enjeux, la direction des Parcs et Jardins a mis en place une organisation reposant sur trois piliers : la connaissance du patrimoine, l'expertise et la capacité d'action.

La connaissance du patrimoine

Connaître le patrimoine pour mieux le gérer, tel est l'enjeu qui a présidé à la mise en œuvre d'un important travail de cartographie des arbres dans le système d'information géographique de la ville (SIG) qui doit permettre de développer une vision prospective du renouvellement du patrimoine.

L'expertise

L'observation est un premier point, nécessaire et parfois suffisant pour déceler un problème. Les responsables dans les secteurs qui composent le territoire communal sont ainsi formés à l'examen visuel des arbres. Une formation est dispensée pour renforcer les capacités à diagnostiquer de l'état des arbres sur le terrain. Les relevés produits sont ensuite analysés et consolidés par un technicien spécialiste des arbres. En constituant une base patrimoniale

numérique des arbres, la circulation des informations est d'autant plus rapide et les importations de données sont également rendues possibles dans le cas des audits externes qui peuvent être requis sur des états phytosanitaires plus litigieux.

La capacité d'action

De longue date, la Ville a fait le choix de disposer d'une régie importante et donc d'une capacité interne à réaliser les travaux, notamment arboricoles. Si les élagages sont externalisés, principalement pour des raisons de matériel, ainsi que les abattages des plus gros sujets qui font appel à une technicité plus pointue, la plupart des abattages et l'intégralité des plantations de nouveaux arbres sont réalisés en interne par une équipe dédiée au sein de la direction des Parcs et Jardins. Dotés des matériels et des équipements de protection individuelle nécessaires, les agents, bien conscients de l'importance de cette mission, mettent en œuvre la campagne d'abattages et de replantations tous les ans, durant l'hiver. Durant les deux premières années, d'avril à septembre, voire à octobre, les nouveaux sujets font l'objet d'un suivi attentif, notamment en matière d'arrosage, tous les 15 jours environ.



AUX PETITS SOINS POUR NOS GRANDS ARBRES

Plus qu'un renouvellement, Créteil a fait le choix d'un enrichissement en plantant plus qu'elle n'abat et en encourageant la plus grande diversification des espèces et variétés. Cette année, 252 arbres seront plantés pour 180 abattus, et ce sont près de 250 espèces et variétés qui composeront désormais le patrimoine arboré de la ville, en privilégiant des essences européennes (non exotiques), plus résistantes à la chaleur et non allergènes.

La direction des Parcs et Jardins a déployé sur plusieurs sites des sondes tensiométriques qui permettent de mesurer les

besoins hydriques et d'adapter ainsi les volumes d'eau à apporter, répondant en cela à un objectif de gestion optimisée de la ressource en eau. Des protections bipodes ou quadri-podes sont mises en place sur le pourtour de l'arbre pour le préserver des chocs, mais également garantir une bonne orientation du développement. Ils feront l'objet tout au long de leur vie d'un suivi régulier, avec des interventions d'élagage, d'éclaircissage, de nettoyage du bois mort.

Tous les ans, les feuilles tomberont à l'automne pour les arbres à feuillage caduc et les services de la Propreté urbaine du Territoire et de la Ville procéderont à leur ramassage et à leur réutilisation en paillage des massifs. Ce tapis de feuilles préviendra en effet le développement des adventices et contribuera, en se décomposant, à fertiliser les sols.



« Cette année, 252 arbres seront plantés pour 180 abattus, et ce sont près de 250 espèces et variétés qui composeront désormais le patrimoine arboré de la ville. »



Sylvain Lebeau
responsable du patrimoine arboré

UNE GESTION À LA POINTE

« Au quotidien, ma mission est d'analyser notre patrimoine arboré, qui est vivant et évolue avec son temps. Je me déplace fréquemment sur le terrain pour effectuer tous les relevés en rapport avec la santé des arbres. On procède aux abattages nécessaires et on établit un programme de replantation annuel. Je dois analyser la disposition des types d'essence par rapport à leur environnement. Près des bâtiments, on privilégie des espèces à petit développement, et a contrario sur les grands axes, avec des platanes, des marronniers et des tilleuls. Il est important de diversifier les essences pour limiter les maladies. Pour accompagner ce travail, nous mettons en place un système d'information géographique (Sig) qui cartographie chaque arbre avec une fiche de renseignement propre : essence, type de taille, dates d'intervention d'entretien, année de plantation et suivi de l'état phytosanitaire. Cela nous donne une vision globale de notre patrimoine arboré importante pour une gestion optimisée. »



L'EAU, UNE RESSOURCE INDISSOCIABLE DU VÉGÉTAL

La gestion de cette ressource pour l'arrosage est un enjeu majeur pour la Ville, qui dispose d'une unité spécifique au sein de la direction des Parcs et Jardins. Composée de 7 agents, elle est chargée de l'intendance des 31 bassins et fontaines, 6 stations de pompage (eau du lac), 2 puits, 4 récupérateurs d'eau de pluie, 20 fontaines d'eau à boire, 20 bornes de puisage pour les camions d'assainissement et les balayeuses, ainsi que de l'ensemble du réseau d'arrosage de la ville.

La consommation d'eau fait l'objet d'un suivi scrupuleux dans le cadre d'une gestion différenciée, et donc d'une approche très raisonnée des apports hydriques. Cela passe notamment par un suivi constant et rigoureux des réseaux et de ses composants, gage de longévité des installations et d'économie d'eau, grâce à un système de relevage installé par le concessionnaire Suez au niveau des compteurs, qui permet de monitorer au quotidien la consommation de chaque installation et les fuites potentielles pour intervenir au plus vite.. Dans chaque équipe de terrain, un référent arrosage joue un rôle au plan déconcentré pour un meilleur suivi et une plus grande réactivité.



CRÉTEIL, VILLE NOURRICIÈRE

Si des immeubles et des parcs se sont installés sur d'anciennes terres maraîchères et agricoles, la Ville a très rapidement rejoint le mouvement des jardins familiaux issu de l'évolution des jardins ouvriers, mis en place et développés dans les communes sur l'ensemble du territoire national à la fin du 19^e siècle pour améliorer les conditions de vie des familles ouvrières en termes de leurs besoins alimentaires, mais également au niveau social. Ces jardins ouvriers sont devenus des jardins familiaux après la Seconde Guerre mondiale, quand ils ont été ouverts à d'autres catégories socioprofessionnelles, poursuivant des objectifs de production potagère, de loisirs et de lien social. À Créteil, les premiers jardins sont créés dans les années 1980 et trouvent immédiatement preneurs auprès des résidents en habitats collectifs. Aujourd'hui, sur les 8 sites que compte la commune, près de 130 parcelles de plus de 100 m² chacune sont cultivées, mais également fleuries dans le respect d'une charte qui explicite les pratiques d'un jardinage vertueux. Pour chacune, un abri de jardin, un composteur et un récupérateur d'eau de pluie sont installés, un arbre fruitier est planté.

L'engouement pour ces jardins ne s'est jamais démenti et se développe même depuis ces dernières années, témoignant d'une volonté de renouer avec la nature, de rompre avec une vie urbaine souvent stressante et de produire ses propres fruits et légumes. Il semble même s'être encore renforcé durant la crise sanitaire que nous connaissons depuis le printemps 2020 et qui a mis en évidence ce besoin de nature, d'une pratique de jardinage faisant la promotion du bio et des circuits courts. La Ville, toujours à l'affût de l'évolution des usages et des besoins, l'a bien compris et a créé cette année 30 nouvelles parcelles sur le site de ce qui fut très antérieurement le camping des Cigognes, un terrain remarquable à la confluence de la Marne et de son Bras du Chapitre. La gestion administrative de ces parcelles est confiée à la direction des Parcs et Jardins, qui s'occupe ainsi des demandes, de leur suivi, des affectations, et qui veille à ce que les jardins soient entretenus dans le respect des bonnes pratiques, avec un taux d'activités potagères satisfaisant. En effet, il s'agit bien de jardins productifs et non strictement d'agrément, les deux n'étant naturellement pas incompatibles !



LA NATURE AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Par ces actions, la municipalité maintient la tradition d'une activité maraîchère qui fut extrêmement vivace avant les importantes phases de développement urbain dans les années 1960. Ce faisant, elle s'inscrit dans le concept de la ville comestible et dans le développement d'une agriculture urbaine dont les jardins familiaux sont l'un des pans.

Parce que le lien social est aussi au cœur de ses préoccupations, la municipalité encourage via les conseils de quartier la création de jardins partagés entretenus par des collectifs d'habitants. Créteil compte ainsi quatre de ces lieux dédiés au jardinage, à l'accueil d'enfants dans le cadre scolaire et aux rencontres au sein des quartiers. Tous ces jardins contribuent aussi au verdissement de la ville et à la biodiversité en favorisant une participation citoyenne de plus en plus soutenue.





Jean-Michel Sicher
délégué habitants
du quartier Front de
Lac-Ormetteu-Port

Il est important de s'adapter au changement climatique

« Je suis conseiller du quartier Front de Lac-Ormetteu-Port. Je suis arrivé à Créteil en 1986, le lendemain de la victoire de la France contre le Brésil en Coupe du monde. Ce n'est pas tout à fait un choix de venir en banlieue : j'habitais Paris depuis 40 ans, mais pour accéder à la propriété, nous devions nous éloigner. Nous avons choisi Créteil pour sa proximité et ses espaces verts déjà très présents à l'époque. J'apprécie l'harmonisation urbaine de chaque quartier, où la nature et l'eau sont très présentes. Nous pouvons traverser tout Créteil en passant par les espaces verts. Le lac est un élément attractif et j'aime en faire le tour, ou encore quelquefois me balader le long des bords de Marne. Les nouveaux modes de fleurissement me plaisent, et je pense qu'il est important de s'adapter au changement climatique en matière de végétaux. J'ai beaucoup de respect pour le travail des jardiniers. »



Sandie Portois
déléguée habitants
du quartier Front de
Lac-Ormetteu-Port

Le changement passera par les enfants !

« En 2012, nous avons fait le choix d'habiter à Créteil pour la proximité avec Paris et les atouts de la ville, notamment les espaces verts, le lac et la base de loisirs. Passionnée d'agriculture urbaine, j'apprécie beaucoup ma ville et l'investissement du service des Parcs et Jardins pour faire évoluer les espaces verts, les abords des écoles, les jardins collectifs que nous avons réussi à mettre en place et le lac, dont l'aménagement a bien progressé. C'est très important pour moi, toute cette nature en milieu urbain. Les différents quartiers sont pourvus d'espaces verts. Avec mes enfants, le dimanche, après le marché du Village, nous allons flâner sur l'île Sainte-Catherine pour une promenade bucolique, ou au parc Dupeyroux, que je trouve vraiment magnifique. Chacun peut trouver son espace de nature : Dupeyroux, le parc de la Brèche (Alain Ghozland), les jardins familiaux, les parcs pour les enfants, les bords de Marne, ou évidemment le lac... J'apprécie la biodiversité et les plantations plus pérennes, telles que les graminées. Je pense qu'il est important d'éduquer nos enfants pour un futur plus vert, notamment à travers la végétalisation des toitures des écoles. Le changement passera par les enfants. »



Guilaïne Castor
conseillère de quartier
Mont-Mesly

J'ai vraiment eu ce sentiment d'être en pleine nature

« J'avais fait une demande de logement et Créteil était mon second choix. Voilà 6 ans que je suis arrivée à Créteil. Quand j'ai traversé pour la première fois le mail des Mèches, en sortant de la station de métro Créteil-Université, j'ai vraiment eu ce sentiment d'être en pleine nature, c'était inattendu. Je trouve que les jardiniers font un très bon travail ! Plus tard, quand j'ai découvert la rue piétonne du village, j'ai ressenti le besoin de mettre des fleurs sur mes fenêtres. Je déplore l'incivilité des commerçants du marché du Mont-Mesly, qui laissent les papiers voler et comptent trop sur les employés de la Ville. Les nouveaux projets, tels que la place du Colonel Beltram, sont très réussis. L'ouverture vers la rue piétonne est très attractive. Les lieux où j'aime flâner sont le petit sentier rue de Bretagne, le lac, les bords de Marne et Créteil Village. »



Virginie Trégou
conseillère de quartier
Côte d'Or-Sarrazins
Habette-Coteaux du sud

J'aimerais encore plus d'espaces verts en ville : on n'en a jamais assez !

« Je suis à Créteil depuis 1990. Au départ, ce n'était pas par choix, mais j'y suis restée avec ma famille. J'ai vu le changement des espaces fleuris et des espaces verts qui, à mon sens, ont bien évolué. J'aimerais encore plus d'espaces verts en ville : on n'en a jamais assez ! J'aime flâner sur les bords de Marne, malheureusement c'est difficile d'accès pour les personnes en situation de handicap. C'est pourquoi je préfère le lac et le parc Dupeyroux. En matière de biodiversité, des poubelles de tri pourraient être implantées autour du lac. L'éducation environnementale dans les écoles est indispensable aujourd'hui. »

PAROLE AUX ENFANTS

Les enfants sont un vecteur essentiel des mutations nécessaires de nos modes de vie et de développement. C'est pourquoi les interventions auprès de la jeunesse constituent un axe important de l'action des services techniques. La direction des parcs et jardins consacre ainsi un poste à l'organisation d'ateliers pédagogiques dans les écoles, notamment à la mise en place d'ateliers de recyclage des végétaux et des matériaux.

Les écoles sont en demande de partenariats avec le service des Parcs et Jardins, notamment parce que les enfants en milieu urbain manquent de connexion avec la nature. Ces ateliers pédagogiques au sein des établissements scolaires visent à les sensibiliser au respect de l'environnement et de la biodiversité.

Le recyclage des déchets fait partie intégrante de notre quotidien. Pour encourager les enfants à adopter des modes de vie plus responsables, il est important de leur transmettre l'envie de transformer au lieu de jeter.



Maëlys (10ans)
conseillère municipale
enfant pour l'école
Albert Camus



Tidiane (10ans)
conseiller municipal
enfant pour l'école
Albert Camus



Mattéo (11ans)
conseiller municipal
enfant pour l'école
Alain Gerbault

Une nature qui rassemble

« J'ai 10 ans et j'habite à Créteil, au quartier du Palais, depuis que je suis née. Pour moi, la nature en ville permet de montrer sa beauté et apporte de l'air naturel. J'aime faire du sport, lire et discuter avec mes amis au lac et au parc en face de chez moi. Je préfère les endroits où il y a du calme et de la verdure.

Je trouve les espaces fleuris de mon quartier très beaux. Pour moi, les arbres sont importants en ville. En face de l'école Blaise Pascal, il y a un arbre que j'aime beaucoup, il est grand et on peut tous s'y réunir même si nous sommes nombreux. La nature est très importante, elle nous permet de vivre. Les missions des jardiniers doivent prendre du temps et permettent d'embellir la ville et de nous montrer la beauté des plantes. Je vois la ville de demain plus grande, plus belle, pour que les enfants puissent s'exprimer et pratiquer les sports qu'ils aiment. »

Le goût du grand air

« J'ai 10 ans et j'ai toujours vécu à Créteil. J'aime regarder les plantes dans les parcs au soleil. Je vais régulièrement au parc des Ravageurs. J'aime aussi le jardin de mes grands-parents. Dans les parcs, je pratique le foot, le badminton, le volley et le frisbee. Il y a beaucoup d'activités que l'on peut faire dans les espaces naturels ! J'adore les parcs et les jardins et j'aimerais qu'il y en ait plus. Les arbres donnent de l'oxygène pour mieux vivre. »

Une conscience écologique

« J'habite depuis 11 ans à la Toison d'or. Je pratique le vélo et je fréquente le parc de la Brèche, le lac et le parc Dupeyroux, pour lequel j'ai une préférence parce qu'il y a beaucoup de nature. J'aime les espaces fleuris et les pelouses pour pique-niquer.

À Créteil, les espaces fleuris ont une place privilégiée et les habitants commencent à comprendre que c'est important. La nature est très importante pour le développement au niveau culturel. L'arbre en ville contribue à la santé des Cristoliens et la biodiversité permet de préserver les petits insectes et les fleurs sauvages. Je voudrais plus de nature en ville ; c'est aussi un bon moyen de conserver la planète bleue.

La mission des jardiniers est de préserver le secteur et de montrer un autre côté de la ville. La ville de demain, je la vois saine et très fleurie pour la génération à venir. J'aimerais aider au tri des aliments, ramasser les déchets et sensibiliser à la biodiversité ! »



PARTICIPATION CITOYENNE

Les espaces verts font la fierté des Cristoliennes et des Cristoliens. Régulièrement, ils participent et réalisent des actions au profit des espaces publics, en lien avec les Parcs et Jardins. Au-delà, de multiples actions citoyennes sont organisées au travers d'une collaboration étroite avec la direction de la Démocratie locale et les conseils de quartier.

Chaque année, la collectivité met à disposition des conseils de quartier un budget d'investissement permettant de repérer et proposer des aménagements de l'espace public. Ce partenariat entre habitants et services municipaux est la promesse de belles rencontres et facilite le croisement des regards et des expertises.

Grâce à l'étroite collaboration des directions des Parcs et Jardins et de la Démocratie locale, les initiatives se sont donc multipliées :

- ❁ des jardins et jardinières partagés (jardins Novi Beograd, Magellan, Orme Saint-Simeon) ;
- ❁ des aires de détente requalifiées (squares de l'Harmonie, Laferrière...)
- ❁ des plantations en pied d'arbre (mail Saussure, avenue Gallieni) ;
- ❁ la participation au jury du concours des maisons et balcons fleuris.

Pour les conseillers de quartier, bénéficier de jardins partagés et entretenus par leurs soins permet de développer des temps conviviaux. Les espaces verts deviennent alors des lieux de créativité et d'échanges et participent au développement harmonieux du quartier et à son animation.

Les préoccupations environnementales — et plus spécifiquement sur la nature en ville —, à savoir le fleurissement, le respect de la planète et la diminution de la pollution commencent dès le plus jeune âge. Chaque année, le conseil municipal des enfants (CME) organise une rencontre avec le service des Parcs et Jardins pour répondre à leurs questions et développer leurs connaissances sur les missions du service et son fonctionnement. Les projets sur l'environnement sont donc fréquents au CME. L'année 2022 n'y dérogera pas, avec en perspective l'organisation d'une « journée verte » pour sensibiliser aux problématiques environnementales et aux modes de consommations. L'idée des enfants investis est ainsi de mettre en place, le temps d'un après-midi, des ateliers pratiques, ludiques et pédagogiques sur le thème des écogestes, de la biodiversité, des déchets, de l'eau et de la nature en ville.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UN EFFORT CONCERTÉ

Enfin, on ne pourrait clore ce volet sur les actions présentes sans parler d'écologie. La ville de Créteil a très largement anticipé cet enjeu en amorçant bien avant que les règlements ne l'exigent sa transition écologique. Dès 2007, des changements notables ont été initiés, dont l'abandon des produits phytopharmaceutiques de synthèse et l'adoption de techniques raisonnées avec des amendements biologiques. Sur ce sujet essentiel, un poste est là encore dédié pour accompagner, coordonner et impulser de nombreuses actions sur le terrain en s'appuyant sur d'importantes démarches de formation.

Des relevés de biodiversité sont effectués et cartographiés sur le SIG, des fiches de gestion par thème sont réalisées et constituent une aide essentielle pour les agents sur le terrain. Les espèces à enjeux ainsi que celles invasives font l'objet d'une attention particulière.

Cependant, la meilleure réponse face aux enjeux de conservation et de valorisation du patrimoine végétal reste la diversification des essences et des variétés. Une réflexion importante est menée sur la palette végétale face aux questions climatiques et à l'émergence d'agents pathogènes, qui se conjugue à une réflexion sur les paysages urbains et leur qualité.

Loin des approches plastiques du paysage des années 1970, marquées par des plantations monospécifiques, des combinaisons vivaces-arbustes-graminées sont privilégiées. Parallèlement, des méthodes culturales durables sont mises en œuvre : gestion extensive des pelouses, végétalisation de pieds d'arbres, naturalisation de bulbes, prairies fleuries, fauchage tardif, engrais verts... Enfin, les partenariats avec la LPO et le groupement syndical apicole du Val-de-Marne nous accompagnent dans la protection de la faune avicole et dans le maintien et développement des pollinisateurs.

Derrière tout cela, il y a le travail des hommes et des femmes qui composent les directions et services engagés quotidiennement sur le terrain pour mener ces actions aujourd'hui et réfléchir à celles qui devront être encouragées demain. Autour de l'écologie, du paysage, du cadre de vie, qui sont des sujets transversaux, seule la combinaison de leurs implications peut garantir un résultat efficient. Ainsi, au sein des gardes urbains comme dans les services de la Propreté urbaine (compétence territoriale), de la Voirie, de l'Urbanisme, des Bâtiments ou des Parcs et Jardins, les agents œuvrent de concert afin de maintenir une haute qualité de vie pour toutes et tous.





PENSER UN AVENIR ÉPANOUI

*« Semer les graines aujourd'hui
pour faire germer les actions
de demain. »*

Les enfants d'aujourd'hui deviendront de jeunes femmes et de jeunes hommes impliqués dans la vie de la cité. En effet, incontestablement, la volonté des habitants de participer à la construction et au développement de la ville et à la vie dans leur quartier ne fait que croître. La démocratie locale se veut ainsi de plus en plus interactive et l'augmentation des budgets dans les conseils de quartier en est un évident indicateur.

Dans cette troisième et dernière partie, après avoir exploré le passé et détaillé le présent, nous présentons les grands projets de la ville de demain, dont les enfants seront les acteurs, avec d'autant plus de pertinence qu'ils auront été éclairés sur les problématiques et les enjeux contemporains.



UNE OFFRE DE TRANSPORT ÉTOFFÉE

Le développement des transports en commun contribue à l'attractivité de la ville et à l'amélioration de la qualité de vie pour ses habitants, notamment en termes de réduction de la circulation. Ces infrastructures se conjuguent à des aménagements en faveur des mobilités douces, notamment l'extension et la sécurisation du réseau cyclable, dans l'optique de créer un maillage extensif de modes de déplacement responsables.

À Créteil l'Échat, des travaux s'étirent sous la rue Gustave Eiffel, sur une zone d'une longueur de 117 mètres et d'une largeur allant de 25 à 53 mètres, pour accueillir l'imposante gare du Grand Paris express et le tunnel de la ligne 15 Sud. Ce nouveau métro complètera en 2025 l'offre déjà importante à Créteil, avec quatre stations de métro (ligne 8), une station du RER D et deux lignes de bus en site propre.

La nouvelle gare de Créteil l'Échat, dont la conception fait une large place à la lumière naturelle, a pour ambition de devenir un nouvel espace public de qualité pour les 90 000 voyageurs attendus par jour et les 30 000 habitants qui résident à 1 km autour d'elle. Au-delà de ce rôle, la gare a été pensée comme élément de reconnexion entre l'existant, marqué par un urbanisme des années 1970, et le futur.

Téléval, le premier téléphérique d'Île-de-France

L'enjeu de ce transport en commun innovant et attractif est de désenclaver des quartiers enchevêtrés entre voies ferrées et routes nationales en les reliant en un quart d'heure à la station de métro Pointe-du-Lac. En 2025, il fera également la jonction entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brévannes et Valenton.



DES PROJETS MODERNES

Au-delà des rôles évoqués, la gare de Créteil l'Échat a été pensée comme élément de reconnexion entre le bâti existant, caractéristique de l'urbanisme des années 1970, et un futur qui offre de nombreuses opportunités foncières et immobilières sur 3 zones de projet.

Le Triangle de l'Échat

Le secteur du Triangle de l'Échat, à 600 m au nord de la gare, est actuellement fermé et enclavé. Avec l'arrivée de la ligne 15 Sud, compte tenu des opportunités de développement qu'elle représente, ce secteur est appelé à être profondément remodelé. Le foncier, pour une grande partie propriété de l'État, fait l'objet depuis 2017 d'une Zac dont Grand Paris Aménagement est l'aménageur. Une opération mixte, à échéance 2023, vise à en faire une nouvelle entrée de ville, un nouveau lieu de vie, accueillant et animé.

L'îlot Jacquard

Futur signal architectural s'élevant sur l'îlot Jacquard, à l'entrée du quartier de l'Échat, le projet L'Arbre de vie devrait voir le jour dans le courant du 2^e semestre 2025. Au programme : des logements, des commerces, des bureaux et une infrastructure universitaire, à l'interconnexion entre la ligne 8 du métro et la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express.

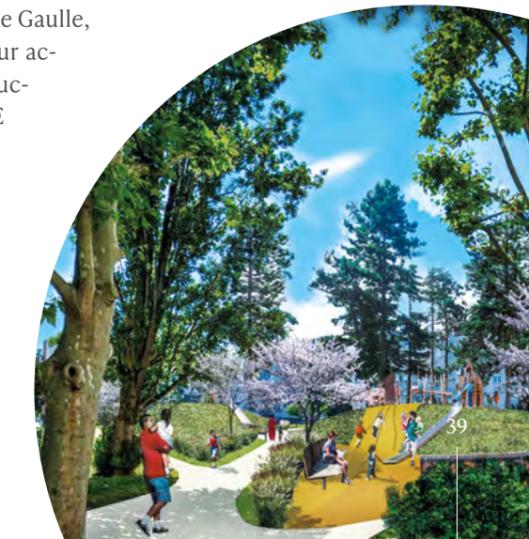
Entre nature et geste architectural, l'Arbre de vie est un projet mixte à dimension sociale, économique et universitaire de 26 000 m², situé à l'interconnexion entre la ligne 8 du métro et la future gare de la ligne 15 du Grand Paris express. Au cœur de cet ambitieux programme développé par le promoteur B&C, une tour végétalisée qui viendra renforcer la dynamique de ce secteur et apportera une nouvelle profondeur paysagère à la ville de Créteil, déjà reconnue pour la grande diversité de ses formes urbaines.



Une mutation déjà engagée

❁ Le Cristolien : situé au 93-95, avenue du Général de Gaulle, cet immeuble de 15 758 m² vient d'être rénové pour accueillir la CPAM 94. Le site a été dépollué et la structure conservée. Ce bâtiment a obtenu le label HQE « très bon » et Breeam « Good ».

❁ Le Métroscop : 14 400 m² de bureaux ont été restructurés alors même que ce bâtiment est resté occupé à 60%. Il s'inscrit désormais comme précurseur du renouveau de ce secteur et constitue une référence dans un marché en pleine mutation. Il accueillera prochainement de nouveaux occupants.





RENOUVELLEMENT URBAIN

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du haut du Mont-Mesly, la Ville de Créteil a missionné un paysagiste de renom, Michel Péna, afin d'élaborer une charte paysagère pour les 35 hectares de la zone concernée. Tous les aménagements choisis ont vocation à valoriser l'histoire et l'identité visuelle du Mont-Mesly. Ils porteront à la fois sur les secteurs nouvellement urbanisés et les secteurs réhabilités afin de créer une unité d'ensemble sur le quartier à travers une trame végétale qui se déploiera dans les espaces publics et les espaces privés. Une démarche écologique ambitieuse qui se décline en trois axes : l'implémentation d'une forêt urbaine, la création d'une mosaïque résidentielle et d'espaces publics fédérateurs, et la facilitation des mobilités douces.

Le végétal au cœur du projet

Le projet d'aménagement prévoit la création d'une forêt urbaine, avec la plantation de 1000 nouveaux arbres sur l'ensemble du quartier qui viendront enrichir la diversité biologique des arbres existants. Cette forêt répond aux enjeux écologiques et au défi climatique en ce qu'elle créera des îlots de fraîcheur et contribuera au bien-être des habitants. Elle pénétrera tous les espaces, les cœurs d'îlots privés, les rues, les mails piétonniers, les places et les parcs.



FERME PÉDAGOGIQUE

À la pointe de l'île Brise-Pain, en entrée de ville, près du pont de Créteil, une ferme pédagogique va prendre place sur une parcelle de près de 3 000 m².

Les réflexions communes se sont arrêtées sur l'implantation d'une structure pédagogique de type ferme urbaine, dans la continuité et en lien avec les 30 jardins familiaux supplémentaires en cours de réalisation. Ce projet rentre dans le cadre du Plan alimentaire territorial et du Plan climat air énergie territorial de GPSEA, en cours d'élaboration.

Pour ce faire, la Ville et GPSEA travaillent actuellement avec un bureau d'étude afin de définir une stratégie appropriée sur ce secteur pour l'implantation d'une telle structure, vectrice de lien social et intergénérationnel, tout en confortant cette pépite de nature en ville.

Ainsi, l'assiette foncière de cette étude pourrait se décomposer de la manière suivante :

- ❁ 1250 m² de terrains, propriétés de GPSEA, sur lesquels reposera le bâtiment central de la ferme pédagogique ;
- ❁ 1750 m² de terrains destinés à l'accueil des animaux, avec des structures adaptées de type bergerie.

Une réflexion connexe sur l'écopâturage en ville, une solution porteuse d'une forte valeur ajoutée à la fois sociale et pédagogique, se poursuit par la même occasion.



Les années qui nous séparent du passage du jury national en septembre 2019 ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent. C'est avec un optimisme prudent que nous abordons en 2022 ce nouveau passage. Ces années auront aussi été source d'enseignement, notamment sur l'importance de la nature en ville, une nécessité mise en lumière bien au-delà des convictions qui sont celles des professionnels engagés dans ce domaine. Cela nous investit certainement d'une responsabilité plus que jamais impérieuse en matière de respect du vivant et de protection de la biodiversité, fût-elle ordinaire, dans le contexte d'un vivre ensemble qui prend désormais un sens nouveau.

Pleinement conscients de ces enjeux coutumiers, mais imprégnés aujourd'hui d'une dimension plus urgente, nous avons souhaité, dans cet opuscule de présentation de nos actions, mettre l'accent sur les personnes, l'humain : le public pour lequel nous travaillons, dans sa diversité générationnelle, mais aussi les professionnels dont le rôle est d'être à leur service et à leurs côtés. Si des replis et des formes d'individualisme ont été constatés durant cette crise, des formes importantes de solidarité ont vu le jour et nous confortent dans le caractère essentiel de nos actions.

Créteil est résolument une ville en mouvement, une ville où il fait bon vivre et travailler. Une ville qui connaît aussi les difficultés de la vie moderne, avec des incivilités face auxquelles elle met en place diverses réponses (application citoyenne de signalement, réactivité des services, médiation, répression quand cela est nécessaire), mais qui dessine aujourd'hui les principes et les contours d'une commune qui sera demain plus que jamais une ville durable, au sens écologique du terme, mais également dans sa capacité à évoluer toujours et encore.



Ville de Créteil

Ville de Créteil – Service Parcs et jardins

24 / 32 rue de Mesly - 94000 Créteil

www.ville-creteil.fr

Directeur de la publication : Laurent Cathala

Conception – Rédaction : Jean-Pierre Gueneau, Alicia El-Toukhy, Guillaume Vernerey

Secrétariat de rédaction : Arthur Jazouli

Création et mise en forme graphique : Antoine Boudier - Imag'in

Photos : Laëtitia Doutre, Michel Escuriol, Jean-Michel Moglia